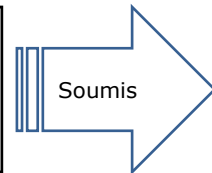


**Equipements concernés par le \*RSQM**

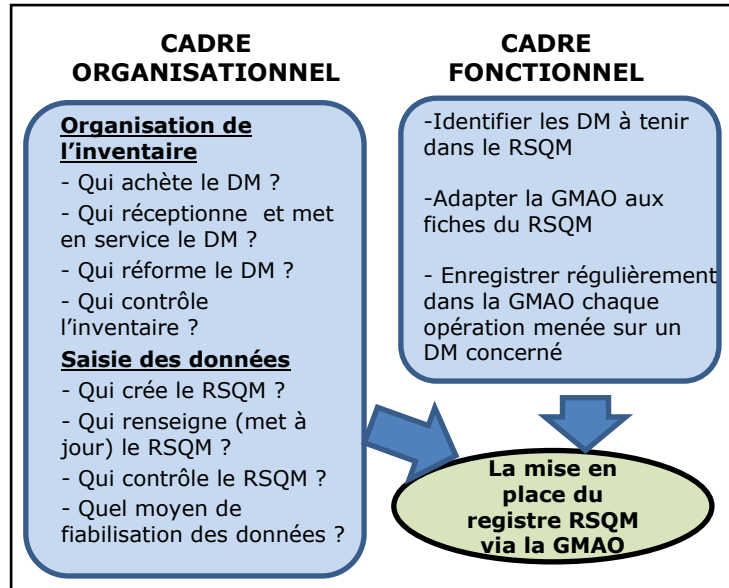
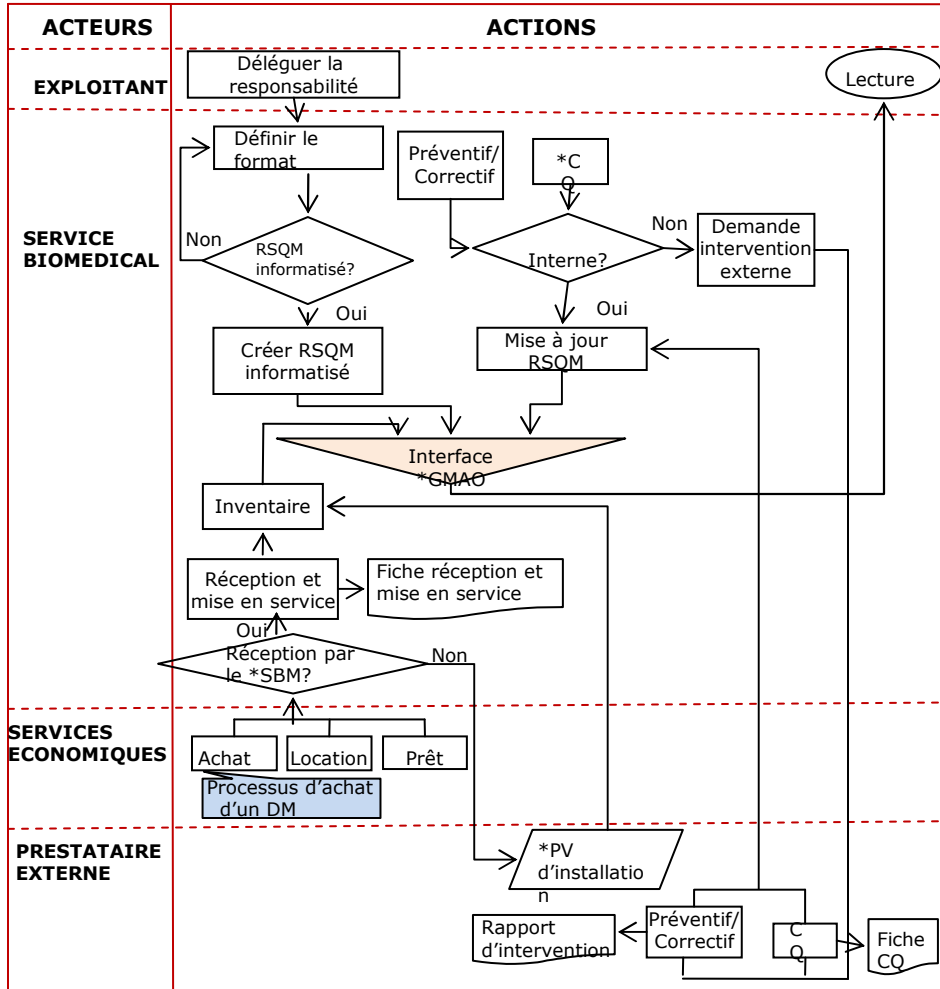
- 51 % de 861 \*DM concernés
- 861 = 61 % du parc du centre hospitalier



**Textes réglementaires**

- L'arrêté du 05 Octobre 1995
- Le décret N°2001-1 154 du 05 Décembre 2001
- L'arrêté du 03 Mars 2003
- La norme NF S 99-171

Diagramme indiquant les acteurs, les actions, les documents et les supports des données



**Bibliographie**

- La norme française **NF S 99-171**
- Le décret N°2001-1 154 du 05 Décembre 2001
- L'arrêté du 03 Mars 2003
- Support de cours Assurance qualité et maintenance dans un milieu hospitalier
- Guide pratique de maintenance des dispositifs médicaux  
[http://www.midipy.sante.gouv.fr/santehom/vsv/vigilanc/materio/maint\\_dm.htm](http://www.midipy.sante.gouv.fr/santehom/vsv/vigilanc/materio/maint_dm.htm)

- \*RSQM: Registre de sécurité, qualité et maintenance
- \*DM: Dispositif médical
- \*CQ: Contrôle qualité
- \*GMAO: Gestion de la maintenance assistée par l'ordinateur
- \*SBM: Service biomédical
- \*PV: Procès verbal

**Conclusion**

- Le RSQM, un atout pour répondre au point E2 du critère 8.k du manuel de certification des établissements de santé V2010
- E2: Mise en œuvre de la gestion des équipements biomédicaux
- Veiller à la pérennité de la procédure rentre dans la responsabilité du service biomédical et doit être appuyé par la direction
- Envisager l'accès à la GMAO des services des soins pour la communication entre les acteurs immédiats du processus
- Envisager la formation d'un technicien remplaçant du titulaire, en cas d'absence prolongé de ce dernier, pour faire les mises à jour du registre RSQM.